

Le Pape s'adresse d'abord aux évêques, vicaires et préfets apostoliques préposés aux Missions. Il dit leur devoir de ne jamais ralentir la conquête spirituelle, d'être toujours prêts à accepter et réclamer le concours d'autres Sociétés de missionnaires, quand leurs propres collaborateurs sont insuffisants pour continuer l'expansion. Il leur recommande à tous de s'entendre avec leurs collègues pour traiter ensemble les intérêts communs d'une même région.

Le Pape s'arrête ensuite à la nécessité de donner au clergé indigène une formation complète, pareille à celle des nations cultivées. Le clergé indigène ne doit pas être destiné à aider simplement les missionnaires dans des ministères plus humbles, mais on doit le mettre en état de pouvoir un jour prendre le gouvernement de son peuple, "car, continue le Souverain Pontife, comme l'Église catholique n'est étrangère chez aucun peuple, pareillement il convient que de chaque peuple surgissent des ministres sacrés, que celui-ci suive comme maîtres de la loi divine et guides du salut. Partout donc où se rencontrera un clergé indigène assez nombreux, bien formé et digne de sa vocation, il faut dire que les missionnaires ont heureusement achevé leur tâche et que l'Église est glorieusement fondée. Que si peut-être pour la ruiner, des persécutions s'élèvent ensuite, il ne faudra pas craindre que sur ce fondement et avec ces racines, l'Église soit emportée par la tempête."

Le Souverain Pontife recommande aux missionnaires d'avoir pour unique but de propager la foi catholique, et non l'intérêt de leur propre nation. Il dit combien sont fâcheuses certaines façons de présenter les œuvres des missionnaires, où apparaît moins le souci d'étendre le règne de Dieu que celui d'accroître la grandeur de sa propre patrie : "Nous nous étonnons, dit le Pape, qu'on ne songe pas à quel point l'esprit des infidèles risque d'être ainsi éloigné de la religion. Le missionnaire catholique digne de ce nom, se rappelant sans cesse qu'il est uniquement ambassadeur du Christ, doit se conduire de sorte que chacun reconnaisse en lui le ministre de la religion qui embrasse tous les hommes adorateurs de Dieu en esprit et en vérité et n'est étrangère à aucune nation."

Après quelques mots sur le désintéressement du missionnaire, le Pape souligne la nécessité pour le missionnaire d'une solide formation intellectuelle et des connaissances spéciales à son ministère. Il annonce que dans le Collège de la Propagande il fondera une chaire pour la science des Missions. Parmi ces connaissances, Benoît XV insiste sur la langue des pays que le missionnaire doit posséder de façon à pouvoir converser avec les personnalités cultivées.

Un exposé des vertus sacerdotales apostoliques des missionnaires clôt cette partie capitale.

S.S. Benoît XV retrace ensuite les devoirs des fidèles de l'univers envers les missions : premièrement, les aider par la prière, et le Pape recommande l'Œuvre de "l'Apostolat de la prière". Deuxièmement, accroître le nombre des missionnaires : "Que les évêques ne s'arrêtent point à la